

# L'épicéa commun

une essence productive adaptée  
aux conditions de montagne



Caractéristiques



Gestion



Soins et précautions



Économie



contact

Les techniciens du CRPF sont à votre service sur le terrain pour vous apporter une compétence professionnelle pour la conduite de vos pessières ou de vos autres parcelles forestières.

Les coordonnées du technicien de votre secteur sont disponibles sur simple demande au siège du CRPF.



## Usage et implantation

■ Arbre pouvant atteindre 40 à 50 m de haut. On le reconnaît à son écorce brun-chocolat écaillée dès le jeune âge. Ses feuilles sont des aiguilles pointues, disposées en brosse autour du rameau, vertes sur toutes les faces.



→ Écorces jeune et âgée

Ses fruits sont des cônes allongés, pendants à maturité et ne se désarticulent pas sur l'arbre. Ses branches sont plus ou moins pendantes et sa cime reste aiguë quel que soit l'âge. Son enracinement est superficiel.



→ Cônes pendants d'un épicéa

■ Il préfère les climats humides mais résiste à la sécheresse atmosphérique si le sol est bien alimenté en eau. L' épicéa est une essence de lumière, supportant un léger couvert dans le jeune âge. Sa croissance est rapide les premières années.

■ Il résiste bien aux grands froids.

■ Il supporte tous les types de sols même partiellement engorgés.



→ Feuillage de l'année



→ Pessière de montagne au col de l'Encrenaz (74)

## La pessière

### Une gestion indispensable

Les forêts d'épicéa, de part leur spécificité montagnarde, constituent en même temps :

- une forêt productrice de bois ;
- un vaste espace naturel de loisirs (randonnée, ski ...)
- un milieu riche en espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale dont le grand tétras ;
- une protection contre l'érosion, les chutes de blocs, les avalanches... ;
- un patrimoine individuel et collectif, marquant profondément les paysages alpins.

Ces forêts sont source de revenus et d'emplois. L'épicéa constitue l'un des principaux piliers de la filière bois de Rhône-Alpes.

### Gérer nos épicéas

Dans les stations favorables l'épicéa commun peut produire 10 à 12 m<sup>3</sup> de bois par hectare et par an. Il est exigeant en lumière et sa conduite et son développement optimal nécessitent une sylviculture dynamique.

Il est indispensable d'intervenir en coupe régulièrement afin d'assurer une bonne croissance aux arbres d'avenir et d'obtenir des bois de qualité.

Il colonise facilement les terres anciennes agricoles, mais sa régénération naturelle est parfois délicate à obtenir en forêt.



**L'épicéa est souvent traité en futaie régulière, mais peut également être géré en futaie jardinée.**

## La futaie régulière

Elle peut être naturelle (accru) ou artificielle issue de plantation.

■ Dans ces peuplements réguliers, les arbres ont sensiblement le même âge et les mêmes dimensions. La plantation s'effectue en général à une densité d'environ 1000 plants / hectare (3 m x 3 m).

■ Dans certains cas, on pourra intervenir en éclaircie précoce (vers 15-18 ans), appelée dépressage, prélevant au moins 30 % des tiges, afin :

- d'éliminer les sujets mal conformés (loups) ;
- de donner de la place aux arbres restants et donc d'obtenir plus vite des gros sujets ;
- de garantir la stabilité des peuplements en zone très exposée au vent ;
- de s'affranchir des premières éclaircies parfois déficitaires, et (ou) en raison de conditions d'exploitation difficiles (forte pente) ou de parcelles de très petite taille.

Les tiges coupées sont laissées sur place après démantèlement.

Cette opération doit être réalisée hors sève en raison des risques forts de développement de scolytes sur cette essence.



→ Peuplement éclairci avec cloisonnement dans le Bugey (01)

■ Les opérations d'éclaircies successives (3 à 5 coupes) qui débutent dès 20-25 ans permettent d'obtenir un peuplement final, à 70-80 ans, d'environ 300 arbres à l'hectare (selon les conditions naturelles).

■ L'élagage précoce à grande hauteur d'arbres sélectionnés permet d'obtenir éventuellement à terme des billes de qualité destinées à la menuiserie.

■ La régénération naturelle est souvent difficile à obtenir dans les vieux bois ; dans ce cas la coupe finale doit être suivie d'un reboisement.



→ Futaie irrégulière aux Arcs 1600 (73)

## La futaie irrégulière

C'est un peuplement où l'on trouve en mélange des arbres de tous âges et de toutes grosseurs. La régénération y est permanente et naturelle.

■ Dans ce cas, les peuplements d'épicéa nécessitent des coupes très régulières (7 à 10 ans) : les prélèvements concernent alors aussi bien les arbres mûrs, les bois en mauvais état sanitaire et les bois moyens et petits pour éclairer le reste du peuplement.

■ L'état « jardiné » ne peut être conservé pour l'épicéa qu'avec un faible volume sur pied et un nombre de tiges réduit. Tout excès de bois est un obstacle à la régénération naturelle.

■ L'épicéa est souvent mélangé au sapin en futaie jardinée, parfois associé au hêtre et à l'érable sycomore.

■ La gestion traditionnelle en futaie irrégulière, adaptée aux conditions de montagne, favorise le maintien d'espaces ouverts et accueillants.

→ La forêt de Ressachaux à Morzine (74)





## Soins et précautions



→ Pourriture de cœur due au Fomes

■ Un champignon, le fomès (*Heterobasidion annosum*) provoque une pourriture de cœur fréquente sur épicéa. Celle-ci se déclare souvent en conditions de milieu limites, et aussi en boisements de terres agricoles. Lorsqu'une zone est déjà infestée par le fomès, il est préférable de changer d'essence de reboisement. Sur peuplements jeunes en cours d'éclaircie, des traitements préventifs sont possibles par badigeonnage de souches.

■ L'épicéa est particulièrement sensible aux blessures, provoquées notamment lors du débardage, élagage... La cicatrisation des plaies est souvent délicate et constitue alors une porte ouverte aux ravageurs divers.



→ Épicéas atteints par l' Ips typographe

■ Les épicéas affaiblis (par exemple par des sécheresses) sont sensibles aux attaques de plusieurs scolytes (typographe, chalcographe, dendrochtone,...). Ces insectes vivant sous l'écorce peuvent entraîner rapidement la mort des sujets atteints.

■ En région Rhône-Alpes, les peuplements d'épicéa sont inadaptés en zone de plaine.

■ Il existe une autre espèce d'épicéa introduite dans la région, l'épicéa de Sitka (*Picea sitchensis*). Originaire de la côte Ouest de l'Amérique du Nord, il est très exigeant en eau. Il est assez bien adapté aux sols mouilleux mais son bois n'est pas de très bonne qualité technologique. De plus il est sujet à de nombreuses attaques parasitaires.

## Économie - Utilisations

Structure (charpente brute ou lamellé-collé ou contre-collé, ossature, couverture), bardage extérieur si traitement, menuiserie intérieure, agencement intérieur (parquet, lambris, panneaux décoratifs), caisserie, pâte à papier.

Prix indicatifs fin 2015 au m<sup>3</sup> réel sous écorce pour les bois en grumes.

Remarque : le bois de sapin, très proche de celui de l'épicéa, est produit pour les mêmes usages.

Plafond acoustique de la salle d'activités de l'école de Sainte-Hélène-du-Lac (73)  
Carrelets en épicéa (labellisé «Bois des Alpes»)  
Naud-Passajon Architecte - Jean-Paul Déjos Architecte  
www.nparchitectes.com



### Menuiserie - charpente

- Diamètre minimum à 1,30 m : 35 cm
- Prix : 15 à 60 €/m<sup>3</sup> sur pied

### Caisserie

- Diamètre minimum fin bout : 12~14 cm
- Petites grumes : 12 à 28 €/m<sup>3</sup> sur pied

### Papeterie

- Diamètre minimum fin bout : 10 cm
- Longueur : 1 ou 2 m
- Prix : 12 à 20 €/m<sup>3</sup> sur pied

Octobre 2015



Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes

Parc de Crécy  
18, avenue du Général de Gaulle  
69771 St-Didier-au-Mont-d'Or cedex  
tél. : 04 72 53 60 90  
fax : 04 78 83 96 93  
rhonealpes@crpf.fr  
www.foretpriveefrancaise.com/rhonealpes

Le CRPF Rhône-Alpes est une délégation régionale du



avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes et du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



Rhône-Alpes Région

Imprimé par l'imprimerie Rochat sur du papier PEFC



- Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public apportant des conseils à tout propriétaire de bois ou forêts.
- Un réseau de placettes de démonstration illustre les différentes techniques sylvicoles adaptées à cette essence.